



Le Contaminant *Virtual*

Arboviroses au Québec Le 26 juin 2018

CONTEXTE

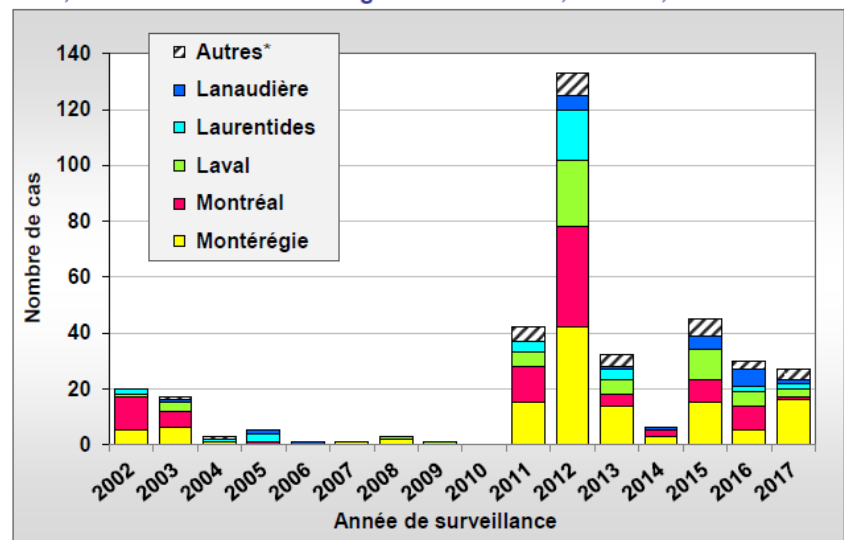
Des virus transmis par des moustiques, les arbovirus (pour *arthropod-borne viruses*), peuvent causer des encéphalites.

Le virus du Nil occidental (VNO) est le plus connu au Québec : les premières infections humaines ont été détectées en 2002. Le nombre annuel de cas fluctue. Bien que les infections sont le plus souvent acquises dans le sud de la province, l'an dernier, trois (sur 27) ont été contractées en Abitibi-Témiscamingue

Environ 80 % des infections sont asymptomatiques. Lorsqu'ils surviennent, les symptômes sont le plus souvent bénins : fièvre, myalgie, céphalées, éruption. Moins de 1 % des infections sont graves : encéphalite, paralysie flasque aiguë, etc.

Par ailleurs, des encéphalites liées aux virus de sérotype californien (VSC) ont été déclarées au Québec au cours des dernières années. Les VSC, au nombre de 17, circulent dans tous les territoires et provinces du Canada. Les plus répandus sont le *Jamestown Canyon* et le *snowshoe hare* qu'on peut trouver partout au Québec. Deux résidents de l'Abitibi-Témiscamingue ont présenté une encéphalite causée par un VSC au cours de l'été 2017. Le risque d'exposition aux moustiques vecteurs de ces virus s'étend de mai à octobre.

VNO, cas confirmés selon la région de résidence, Québec, années 2002 à 2017



* La catégorie « Autres » regroupe les régions ayant rapporté cinq cas ou moins depuis 2002. Elle comprend les régions suivantes : Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Mauricie et Centre-du-Québec, Estrie, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches.

Source : Direction de la vigilance sanitaire, MSSS, fichier SIDVS-VNO, extraction du 9 mai 2018.

MODULE MALADIES INFECTIEUSES

Pour nous joindre par téléphone :
819 764-3264

Nicole Bouchard, poste 49405
Chantal Boulé, poste 49408
Nathalie Deshaies, poste 49410
Marie-Michèle Grenier, poste 49407
Isabelle Kirouac, poste 49406
Omobola Sobanjo, poste 49444

GARDE EN SANTÉ PUBLIQUE

Du lundi au vendredi, de 8 h à 16 heures,
composer le 819 764-3264, poste 49409
ou ligne sans frais : 1 855 764-5161

En dehors des heures ouvrables (demander la personne de garde en santé publique), Hôpital de Rouyn-Noranda :
819 764-5131

Un télécopieur, À L'USAGE EXCLUSIF DES MEMBRES DU MODULE MALADIES INFECTIEUSES, permet la déclaration des maladies à déclaration obligatoire en toute sécurité :
819 764-4537

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec

La présentation clinique des infections causées par les VSC est variable : elle va de l'absence de symptômes jusqu'à une maladie grave avec atteinte neurologique (méningite ou encéphalite), en passant par une maladie fébrile légère. Bien que la plupart des personnes ayant une encéphalite causée par le VSC se rétablissent complètement, des séquelles neurologiques ont été observées.

INTERVENTION ÉTÉ 2018

1. Surveillance humaine

Les infections causées par le VNO, qu'elles soient symptomatiques ou non, et les autres encéphalites virales transmises par arthropodes, dont les VSC, sont des maladies à déclaration obligatoire. L'enquête épidémiologique vise à documenter la présentation clinique et les lieux possibles d'acquisition de l'infection.

2. Surveillance entomologique du VNO

Pour la saison 2018, 49 stations de surveillance du VNO sont réparties dans sept régions du Québec : Capitale-Nationale, Estrie, Lanaudière, Laval, Montérégie, Montréal et Outaouais. La surveillance a débuté le 3 juin et se poursuit jusqu'au 29 septembre.

3. Surveillance du VNO chez les animaux

La présence de l'[infection chez un animal domestique](#) qui n'a pas voyagé (ex. : cheval) indique que des cas humains pourraient survenir. Par ailleurs, la [surveillance du VNO chez les oiseaux sauvages](#) n'est plus effectuée au Québec. Toutefois, dans le cadre de la surveillance de l'influenza aviaire, la population est toujours invitée à signaler les oiseaux sauvages morts au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, en composant le numéro suivant : 1 877 346-6763.

INTERVENTION DES CLINICIENS

En présence d'un tableau clinique d'encéphalite virale pendant la période d'activité des moustiques au Québec, les cliniciens doivent considérer le VNO et les VSC dans leur diagnostic différentiel. Le Laboratoire de santé publique du Québec a diffusé une lettre sur l'[investigation d'arboviroses causant une atteinte neurologique](#). Les demandes de sérologies pour VNO et VSC doivent être prescrites séparément, en privilégiant les tests de séroconversion (2 prélèvements espacés de 1 à 2 semaines) au sérum unique.

AUTRES LIENS UTILES

- [Flash Vigie](#) de Juin 2018 sur les maladies transmises par des tiques et des moustiques.